



# MORVILLARS

## BULLETIN MUNICIPAL

NUMÉRO 4

FEVRIER 2014



- Le mot du maire 1
- Elections municipales 2
- Les réalisations 3 à 5
- Les projets 6 à 8
- L'enfance et la jeunesse 9/10
- Un bulletin : une association 11
- CCAS 12
- L'intercommunalité 13
- Un bulletin : une fiche patrimoine 14/15
- Les honneurs 16
- Morvillars en images 17 à 21
- L'agenda 22
- Concours photos 23
- L'état-civil 24

## Le mot du maire

*Ce mot du maire est le dernier de cette courte mandature qui a débuté en juillet 2011.*

*En raison des prochaines élections municipales, ce numéro voit une modification du traditionnel éditorial de Madame le Maire.*

\*\*\*\*\*

*Je tiens à remercier l'équipe municipale qui s'est donnée sans compter pour faire face à une situation difficile. Elle a accompli, dans un laps de temps réduit, un travail remarquable sur les bases du programme pour lequel vous lui avez accordé votre confiance.*

*Mes remerciements vont aussi au personnel, particulièrement sollicité, et qui partage le même sens du service public que les élus.*

*La période de pré-campagne électorale impose de respecter le devoir de réserve sur l'avenir.*

*Ainsi, la page « projet » ne contiendra donc que deux dossiers :*

*- le premier, d'envergure nationale :*

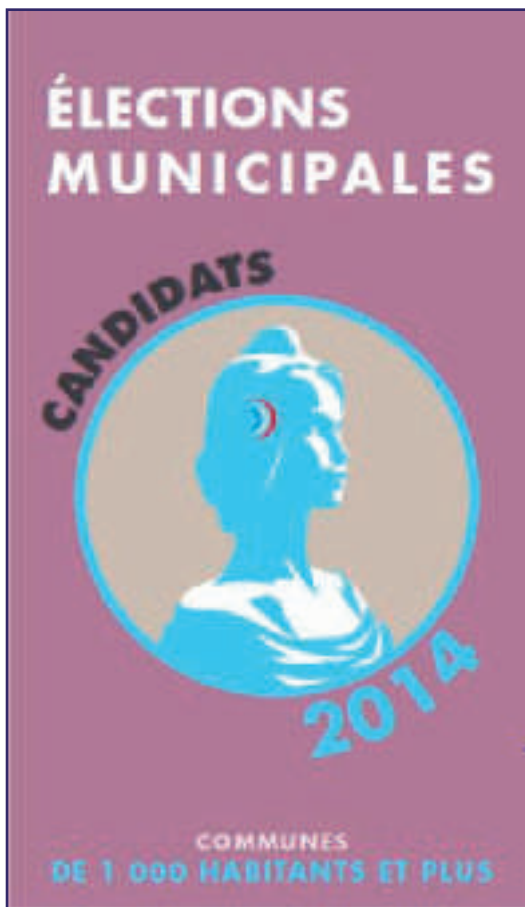
*La commémoration du centenaire de la guerre 14/18. L'importance du projet est d'autant plus grande que le site de notre nécropole est présélectionné au patrimoine de l'UNESCO.*

*- le deuxième concerne la gestion de la forêt pour les 20 années à venir.*

*Je souhaite à chacun et à chacune beaucoup de bien-être dans notre village.*

Françoise Ravey

## Informations importantes – Nouveautés concernant les élections



# Elections Municipales et Communautaires des dimanches 23 et 30 mars 2014

Dans toutes les Communes dont la population est supérieure à 1 000 habitants, c'est le cas de MORVILLARS, les élections municipales se feront au scrutin de liste à la représentation proportionnelle.

Ce type de scrutin ne permet pas le panachage.  
Tout bulletin présentant des ratures ou des surcharges  
sera considéré comme nul.

**Pour que le bulletin soit valable,**  
**aucun nom de candidat**  
**ne devra ni être retiré, ni être rajouté.**

Chaque bulletin de vote présentera deux listes, qui ne pourront être séparées.  
Une de 15 noms, alternant hommes et femmes, candidats aux élections municipales.

L'autre de 3 noms qui seront les candidats pour être délégués à la Communauté d'Agglomération Belfortaine.

Au moment du vote, tout électeur devra désormais présenter une pièce d'identité, en même temps que sa carte électorale (carte d'identité, passeport, carte vitale avec photo ou permis de conduire).

**En cas d'absence le jour du scrutin, l'électeur pourra faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de sa commune de voter à sa place.**

La procuration est établie au Commissariat de Police, à la Gendarmerie ou au Tribunal d'Instance du domicile de l'électeur ou de son lieu de travail.

Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration, disponible au guichet de l'une de ces autorités. **Pour gagner du temps, l'électeur peut désormais préparer le formulaire depuis son domicile, par l'intermédiaire du site <http://service-public.fr>**

# Les réalisations

## L'école / le Service Périscolaire : 1<sup>ère</sup> phase

### RESTRUCTURATION DU SERVICE PERISCOLAIRE RESTAURATION SCOLAIRE ET REHABILITATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Le service de restauration scolaire était, jusqu'en 2011, organisé dans des locaux obsolètes situés dans le château communal, puis au moyen d'une installation sommaire dans les logements vacants au-dessus de l'école communale.

Les services de la préfecture ayant refusé l'autorisation de poursuivre l'activité en ces lieux, il devenait urgent d'envisager une solution pérenne.

C'est pourquoi la commune a décidé de réhabiliter l'école publique en y installant un service de restauration et d'activités périscolaires. 150 enfants fréquentent l'école et environ 60 enfants utilisent le service de restauration scolaire.

Il s'agit là d'un remarquable **projet de société novateur** qui a l'ambition d'allier :

- une grande qualité d'accueil périscolaire,
- une mutualisation des espaces pour services communaux et les services de l'Éducation Nationale,
- l'obtention du label de bâtiment basse consommation pour cet immeuble.

Il est à noter **le taux de subventions accordées soit 73 % du montant total HT** pour cette première tranche.



### PLAN DE FINANCEMENT



DEPENSES HT		RECETTES	
<b>PHASE 1 (1<sup>er</sup> étage) ANNEE 2013</b>		<b>PHASE 1 ANNEE 2013</b>	
			Subventions accordées
Maitrise d'œuvre	43 200	Etat – Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire	29 500
		Etat – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux	114 360
		Conseil Général	42 000
Périscolaire	241 000	Subvention exceptionnelle de M. Le Ministre de l'Intérieur obtenue par M. le Sénateur M. Jean Pierre CHEVENEMENT	50 000
		Caisse d'Allocations Familiales	45 385
Ecole	97 000	Fonds propres de la commune	99 955
<b>TOTAL</b>	<b>381 200</b>		<b>381 200</b>

# Création de 18 logements Territoire Habitat aux Ouches



**Mercredi 5 juin 2013,** Territoire Habitat a inauguré deux immeubles comprenant 18 appartements, rue des Ouches, à Morvillars. Monsieur Yves Ackermann, pré-

sident, et Monsieur Jacques Mougin, directeur général de Territoire Habitat, ont inauguré un ensemble de deux immeubles collectifs, en présence de Monsieur Christian Rayot, conseiller général du canton et de Madame Françoise Ravey, maire de Morvillars. Cet ensemble est composé de 18 appartements, de type T2 à T5, fonctionnels, spacieux et lumineux, offrant une magnifique vue, depuis les terrasses ou balcons, sur le village et son église.



## Création d'un site internet

La transparence est une nécessité. La population doit savoir ce qui se passe dans la commune.

Cela fait plus d'un an que les élus de Morvillars et bénévoles, Jean-François Zumbihl et Patrice Boufflers en tête, travaillent sur le projet d'un site web. Depuis le 31 août 2013, c'est chose faite. Le site est désormais accessible à l'adresse : [www.morvillars.fr](http://www.morvillars.fr).

La mise en forme du site, après consultation, a été confiée à l'entreprise morvellaise Illicoweb. Une fois réalisée, cinq personnes ont été formées pour l'alimenter et le faire vivre au quotidien. Le site est régulièrement mis à jour. Il se décline en cinq rubriques : mairie ; vie pratique ; culture et loisirs ; vie municipale avec les publications de la commune, bulletin, morvi-light, les comptes rendus de conseils, les délibérations ; et enfin histoire et patrimoine.

### FACILE D'UTILISATION POUR LES JEUNES !

Le site est compatible avec Ipad, Smartphone et tablettes.

## Fréquentation mairie et agence postale

### Quelques chiffres

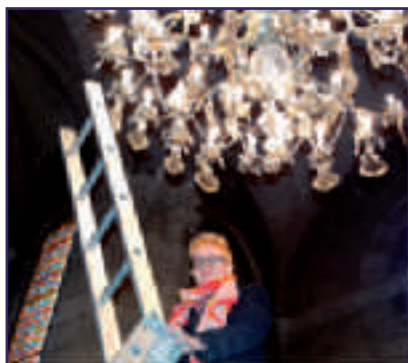
- **mairie** : les portes de la mairie sont ouvertes chaque jour aux horaires habituels dans un nouveau décor plus convivial. Vous êtes 1200 personnes à avoir utilisé les permanences de la mairie sur l'année 2013, soit 100 par mois en moyenne.
- **agence postale communale** : vous avez démontré l'opportunité du maintien de ce service public : 4205 personnes pour l'année 2013, soit une moyenne de 350 usagers par mois, ou 80 personnes par semaine. La fréquentation de l'agence postale communale a plus que doublé. L'ancienne poste réalisait en effet une moyenne de 37 clients par semaine.



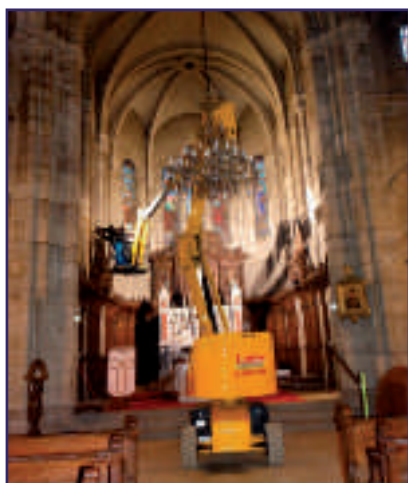
# Travaux d'électricité dans l'église

## Travaux de mise en conformité

Par des rapports réitérés depuis plusieurs années, la commission de sécurité préconisait une nécessaire remise aux normes électriques sous peine de fermeture de l'édifice. Les travaux ont été réalisés entre le 4 novembre et le 16 décembre 2013.



L'église est un bien en indivision avec Méziré, ce qui implique un partage des factures à parts égales, déduction faite d'une subvention de l'Etat.



« l'association pour la restauration et la sauve-garde de l'église » se mobilise et va prochainement proposer des bulletins de souscription publique.

## Coupe des épicéas devant l'église

Abattage des sapins pour laisser place aux mâts supportant les projecteurs éclairant l'entrée de l'église. Il s'agissait là d'une opération de sécurité nécessaire pour combler l'absence de candélabres dans cette rue.

## Signalétique

La municipalité a dû faire face à une double problématique: la nécessité de sécuriser certains croisements et le changement de panneaux de circulation obsolètes.

La dépense s'est élevée à 4777 euros.

Toutefois, 40% de subvention du Conseil Général ont pu être obtenues par le biais du reversement du produit des amendes de police, soit 1910 euros.

La dépense réelle est donc de 2867 euros.

Une deuxième étude est en cours de réalisation pour compléter en 2014 le remplacement de la signalétique.


FONDATION  
PATRIMOINE

Commune de Morvillars

SOUSCRIPTION

Préservons aujourd'hui l'avenir...

**Restauration de l'Eglise  
Saint Martin**



**Appel au mécénat populaire!**

Mobilisons-nous pour restaurer et transmettre  
notre patrimoine aux générations futures



# Les projets

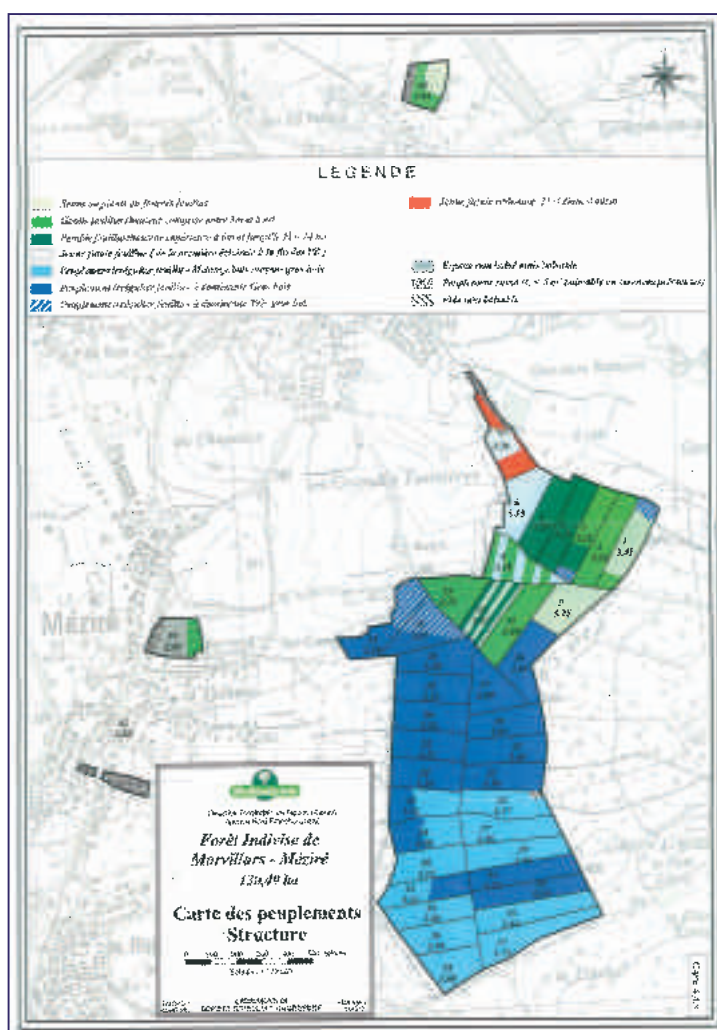
## La forêt communale indivise de Morvillars - Méziré

La forêt communale indivise de Morvillars – Méziré, d’une contenance de **130,49 hectares** répartis sur 41 parcelles forestières numérotées de 1 à 41 est affectée principalement à la production de bois d’œuvre (feuillu et temporairement résineux) et de bois de chauffage feuillu.

Le bois d’œuvre (grumes) vendu façonné est utilisé par les scieurs locaux. Le bois de chauffage est consommé par les habitants. La pratique de l’affouage est bien ancrée et elle a un impact non négligeable sur la gestion de la forêt. La demande actuelle est soutenue : environ 400 à 500 stères par an, pour **40 affouagistes en moyenne**. Elle devrait encore s’accroître.

L’objectif de production de bois est prioritaire, associé aux objectifs de protection (environnementale et paysagère) et d’accueil du public.

La loi oblige les communes à élaborer un aménagement des forêts publiques (qui correspond à un plan de gestion). **La durée de l’aménagement proposé est de 20 ans de 2014 à 2033**. Le précédent plan d’aménagement de la forêt communale indivise de Morvillars – Méziré portait sur les 22 années allant de 1991 à 2012.



REPARTITION DES ESSENCES (2013)		
Essence	Surface en ha	Surface en %
Chêne sessile	35,09	27
Chêne pédonculé	17,19	13
Hêtre	54,89	43
Feuillus précieux	7,31	6
Autres feuillus	11,61	9
Résineux (épicéas, sapins)	2,56	2
Surface totale boisée	128,65	100

### La forêt est située :

- sur la commune **de Morvillars** pour les cantons « la Voivre » et « Long Bois » **pour 126,47 ha**
- sur la commune **de Méziré** pour les cantons « La Résille », « Eche » et « Dessous la Grosse Ragie » **pour 4,01 ha**

Le massif principal la Voivre s’appuie à l’Est sur la forêt communale de Grandvillars, au sud et à l’Ouest sur des forêts particulières (famille Viellard).

La forêt est globalement (très) bien desservie. Une amélioration est souhaitable pour deux parcelles avec création d’un accès pour les grumiers. Les limites sont bien matérialisées sur le terrain par des bornes.

## La faune sauvage

- chevreuil, sanglier, lièvre, faisan (grâce aux lâchers réalisés par les associations de chasse), migrateurs (bécasses et pigeons en petites quantités)
- espèces non chassables : pic noir, pic vert, pic épeiche, buse variable, petits passereaux, écureuil, petits carnivores (martre, fouine, belette) et petits rongeurs.

**La chasse** est réservée aux A.C.C.A de Morvillars et de Méziré avec chasse en battue pour le chevreuil et le sanglier et chasse devant soi pour le petit gibier.

**La forêt est relativement peu fréquentée par le public**, sauf à la période de récoltes des baies (framboises, mûres) et des champignons et épisodiquement par des cavaliers. **Quatre parcelles sont concernées par une activité « tir à l'arc ».**

## Les dégâts que subit parfois la forêt :

- **En matière d'incendie**, la période la plus critique se situe en mars et avril. Les plantations après coupe rase sont tapissées d'herbe sèche (carex) et généralement le vent du Nord, sec et froid, est un facteur aggravant. En 1887, un incendie a ravagé quatre parcelles du canton La Voivre.
- **Avec l'offensive alliée de 1944** pour la Libération de Morvillars et de Méziré, de nombreux bois ont été mitraillés en particulier dans les cantons Long Bois et Grosse Ragie. Quelques arbres mitraillés subsistent.
- **La tempête du 26 décembre 1999** a occasionné des dégâts diffus équivalant à environ une fois et demie la récolte moyenne annuelle.
- **La canicule de 2003** et les périodes de sécheresse des deux années suivantes n'ont entraîné que de rares dépérissements de feuillus adultes, notamment de hêtres.



*Bernard Vermenot et Philippe Desforges*

**A noter :** un chêne remarquable était situé sur la parcelle 1. Situé dans la forêt intercommunale Morvillars-Méziré, **le plus gros chêne du Territoire de Belfort est tombé le samedi 15 décembre 2012** devant quatre-vingts grands témoins de l'événement. Ce chêne pédonculé avait des mensurations impressionnantes : longueur de 9,40 m, volume de 10,50 m<sup>3</sup>, 1,50 mètre de diamètre à 80 centimètres du sol, 4,67 mètres de circonférence. Depuis 300 ans, il s'imposait dans un secteur de bas-fonds, très humide, à proximité des étangs. Pour information, **ce vieux chêne tricentenaire abattu dans la forêt de Morvillars-Méziré a été acheté par une tonnellerie des Hautes Alpes** : un destin très honorable pour cet aïeul... Deux chênes de diamètre supérieur à un mètre, mais en très bon état sanitaire, vivent en parcelles 1 et 14 : ils seront maintenus sur pied tant qu'ils ne présenteront pas de signes de dépérissement.

# Centenaire de la Guerre 1914-1918

*Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, la commune de Morvillars a déposé un dossier, avec demande de labellisation, intitulé « Ranimer et faire vivre la nécropole nationale de Morvillars et le Souvenir du sacrifice des 160 soldats de la Première Guerre mondiale qui y sont inhumés ». La mission du centenaire a retenu le projet (six projets dans le Territoire de Belfort) et a décidé d'y attribuer le label Centenaire.*



## **Le projet répond à plusieurs objectifs :**

- faire en sorte que les jeunes générations (et les familles) connaissent tout simplement l'histoire locale et les intéresser à l'Histoire de France,
- exécuter un travail de recherche sur l'identité et l'engagement des soldats inhumés à la nécropole,
- effectuer des recherches historiques sur le cimetière militaire, le monument « lanterne des morts », l'ambulance installée au château Louis Viellard, l'hôpital des origines des étapes de Morvillars (environ 2000 lits), les plaques commémoratives,
- réveiller le devoir de mémoire et transmettre des valeurs civiques en impliquant les jeunes,
- rendre hommage aux soldats morts pour la France, les connaître et les faire connaître,
- améliorer la lisibilité du site : restaurer le monument aux morts et les tombes, entretenir les pelouses, planter des rosiers,
- être vigilant par rapport à la fragilité de la Paix, ne pas oublier le prix de la Liberté.

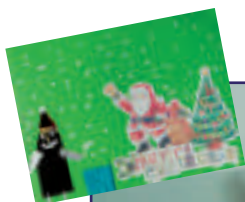
**Différents partenaires sont associés aux diverses commémorations : le collège de Morvillars, l'école primaire, la section BTS audiovisuel du lycée Viette de Montbéliard, le conseil général, le conseil régional, la direction régionale des affaires culturelles, les associations d'anciens combattants, le Souvenir Français, le 35<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, des historiens amateurs locaux.**

La commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918 s'articulera, durant quatre années, autour de différents points forts :

- une exposition itinérante (photographies, archives) et la création d'un document cinématographique du déroulé du projet avec projection à différents publics,
- des cérémonies commémoratives habituelles militaires et civiles,
- un spectacle vivant de théâtre : la nécropole de Morvillars sera le 1er lieu d'une ligne de tranchée imaginaire jusqu'à Giromagny sur des lieux historiques clés traversant ainsi le Territoire de Belfort,
- des publications (papier / site internet de la commune),
- l'entretien et l'embellissement du site de la nécropole et du monument aux morts,
- d'éventuelles sorties sur les sites de Verdun ou de l'Hartmannswillerkopf (Vieil Armand)



# L'enfance et la jeunesse



Des décors de Noël pour la commune

## L'Atelier Jeunes

Du 08 au 12 juillet, **16 jeunes Morvellais** âgés de 12 à 17 ans se sont investis dans l'atelier jeunes animé par les Francas. Ces jeunes, qui ont réalisé des décors utilisés pour l'embellissement de la commune au moment de Noël, ont été récompensés par une semaine de vacances en camping à Villersexel du 15 au 19 juillet. Au programme : participation à l'organisation du camp, l'élaboration des repas et activités sportives sur le thème des moyens de transport.

## Rentrée scolaire le 3 septembre

La rentrée à l'école primaire publique s'est bien passée. Effectif : 139 enfants répartis sur six classes. En raison des travaux en cours au 1<sup>er</sup> étage de l'école pour aménager le service périscolaire, deux classes (CE1/CE2 et CM1/CM2) ont été transférées temporairement au château communal. Isabelle Bandi-Marchand a rejoint, à compter du 3 septembre, l'équipe d'animation du service périscolaire avec Matthieu Langlois.

Les classes :

- 1) CM1/CM2 : Estelle Aghina, nouvelle directrice et sa doublure Aude Froehly
- 2) CE1/CE2 : Sylvie Pierre
- 3) CP/CE1 : Caroline Jeandel
- 4) Grande section/CP : Nadège Laloz
- 5) Moyenne section / grande section : Véronique Laurent
- 6) Petite section et moyenne section : Marion Nalin.

Auxiliaire de vie scolaire  
Mme Moinat.



Un petit pain a été offert à chaque élève par la municipalité.



## Le marché de Noël de l'école publique

Grand succès du marché de Noël de l'école publique organisé par l'Association des parents d'élèves « La Clé des Champs ». Photo souvenir avec, dixit les enfants... «la maire-Noël»...



## Fête de Noël des enfants de la commune

Le 23 décembre, c'est avec « La petite sorcière » personnage interprété par Elena de Vangelis, que les enfants de 0 à 12 ans habitant la commune ont été invités à fêter Noël. Le spectacle a été suivi de la visite du Père Noël, d'une distribution de friandises pour les 150 enfants présents et d'un goûter convivial.





## Rythmes scolaires : rentrée 2014-2015

Lors du Conseil municipal du 09 décembre 2013 les élus ont approuvé la délibération relative à l'organisation des rythmes scolaires pour la prochaine rentrée scolaire. Cette délibération est la finalisation des accords établis entre les enseignants, les parents d'élèves et les élus.

Lors d'une réunion de concertation avec les municipalités de Froidefontaine et Charmois, dont les enfants de petite et moyenne sections sont accueillis à Morvillars, les élus de ces 2 communes ont acté le fait de suivre la décision qui serait prise par le Conseil Municipal de Morvillars.



Horaires et jours d'enseignement prévus dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires :

- Lundi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
- Mardi et jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 00
- Mercredi de 8 h 30 à 11 h 30



Les nouveaux temps d'accueil périscolaire (TAP) mis en place par la commune auront lieu le mardi et le jeudi de 15 h 00 à 16 h 30.

Ces TAP s'inscriront dans un projet éducatif de territoire élaboré par un comité de pilotage composé d'élus, des Francas, de représentants des parents d'élèves, des enseignants, conformément à la législation en vigueur.

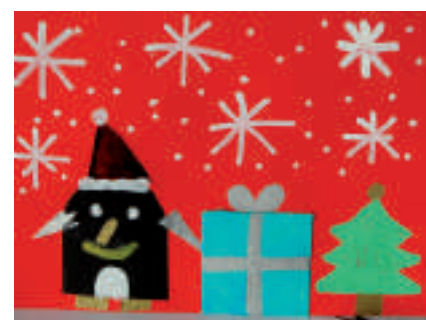


*Réunion de travail entre les élus et les institutrices de l'école primaire.*



## Confection des cartes de vœux par les enfants de l'école primaire

Comme chaque année depuis trois ans, les enfants de l'école primaire confectionnent les cartes de vœux de la commune, une signature pleine de fraîcheur très appréciée des destinataires.



# Un bulletin : une association

## Espace Création Sculpture

L'espace création sculpture a été créé, à Morvillars, le 16 mars 1995 par Jean-Marc Muller qui en était le professeur. Cette année 2013-2014, l'atelier compte sept adhérents encadrés par Christian Mermet sculpteur confirmé.

Les sculpteurs utilisent diverses techniques et différents matériaux utilisés : **Pierre, marbre, bois, stéatite, terre, métal et objets divers de récupération**. En général une œuvre se conçoit toujours et d'abord par une phase de réflexion. Puis chacun va suivre une méthode personnelle en différentes étapes : observation, inspiration, instinct, dessin, choix de la matière... pour arriver enfin à la réalisation.

Les sources d'inspiration sont variées : le corps, la nature, un objet. L'inspiration peut être guidée par une observation (dans le concret) ou un sentiment (dans l'abstrait).

**L'espace création sculpture envisage de monter une exposition en 2014, à Morvillars.** A titre individuel, plusieurs sculpteurs exposent dans différents lieux et départements (exemples le salon des 40 à Saint Louis dans le Haut-Rhin ou salon d'art de Seloncourt dans le Doubs).



### Infos pratiques sur l'espace création sculpture :

ouverture de l'atelier et cours le mercredi de 18 h 30 à 21 h 00 au château communal.

Cotisation annuelle 100 € -  
Présidente Catherine Poyer  
tél. 06.24.72.34.96

Pour **Catherine Poyer la présidente d'espace création sculpture** : « *Tous les membres de l'atelier sont animés par la passion et l'enthousiasme. Les idées foisonnent et le talent fait le reste. Chaque personne travaille avec ses tripes et son cœur. Les éléments – naturels ou humains – qui nous entourent font réagir chacun. La sculpture est une passion sans contrainte. Ce qui nous anime tous c'est de taper, de modeler, de façonner, de malaxer, de râper... dans un monde de création qui nous isole loin du monde des Hommes. Nous voyons plus beau, plus grand... Les satisfactions sont très personnelles devant l'objet réalisé. La réaction des visiteurs, leurs observations et leurs sentiments font souvent chaud au cœur* ».

### Les sentiments et la passion de Christian Mermet

Comment définir en quelques mots l'espace passionnel de la sculpture, de l'autodidacte que je suis et qui découvre, il y a plus de trente années, les trois dimensions qui mettent en lumière les volumes et les vides de la matière.

Je façonne mes rêves avec l'impatience de pouvoir les caresser. Le bois, la terre sont mes matériaux de création, le bronze venant assurer la pérennité de l'œuvre.

J'aime les formes pures, tout en rondeurs, qui définissent des attitudes, des sensations où des messages... J'aime le «beau» tout simplement. Cette perception des choses demande peu de mots pour la définir, mais laisse à la contemplation une sensation visuelle attachante, propice au coup de cœur.

Lorsque je regarde une sculpture, et avant d'en juger les mérites, j'y cherche la trace de l'homme, du mouvement de ses mains autour de la matière, mouvements structurés, réfléchis qui ont construit les volumes en créant les vides nécessaires à la compréhension de l'œuvre, de son écriture, marquée du sceau de son intelligence, de sa connaissance des techniques, de sa sensibilité, de son indépendance d'esprit, de son talent et de sa passion. Voir le site internet de Christian Mermet : <http://mermetch.monsite-orange.fr/>



# Le Centre Communal d'Action Sociale

## Les animations du CCAS

Les Jeux de société continuent d'avoir lieu les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois organisés par Mesdames Françoise Moyne, Angèle Ballay, Renée Holstein, membres nommés du CCAS. Les séances réunissent régulièrement une vingtaine de participants autour des jeux de belote, tarot, petits chevaux, scrabble, dominos....proposés à tous les âges.



## Les séances de révision du code de la route

Pilotées par M. Zimmermann (auto-école de Morvillars)..., elles se sont déroulées en mai 2013 à raison de 3 rencontres réunissant 9 personnes. L'occasion pour ces dernières de bénéficier de piqûres de rappel sur la signalisation et la prévention routière par le biais de vidéos, de jeux de questions-réponses.

## La remise des colis aux aînés

Organisée le 11 décembre 2013 et associée à un après-midi convivial, elle a rassemblé une soixantaine d'aînés âgés de plus de 60 ans. Les personnes âgées de plus de 70 ans ont reçu un colis gourmand et festif.



*Mesdames Baumgartner et Zumbihl, remettant les colis à M. Jacques Baumgartner et M<sup>me</sup> Hélène Gress*



## Action Solidarité

Les jouets récoltés par le CCAS en juin 2013 dans le cadre du lancement de l'opération « un jouet pour un sourire » ont été offerts au secours catholique du diocèse de Belfort-Montbéliard.





# Intercommunalité : Morvillars dans la CAB

## Vers un pôle métropolitain Belfort-Montbéliard-Héricourt ?

Au cours de la séance du 11 décembre 2013, une réflexion s'est engagée sur la nécessité d'un pôle métropolitain à l'échelle du Nord Franche-Comté.

La Communauté d'Agglomération Belfortaine dont Morvillars fait partie est unie à d'autres communautés dans le cadre du **SMAU (Syndicat Mixte Aire Urbaine) qui comprend 199 communes fédérées en 11 intercommunalités.**

Ce syndicat permet d'avoir plus de poids au niveau national que la CAB seule. Toutefois, il est souhaité d'étudier la possibilité de créer, sur la base du SMAU, un pôle métropolitain.

En effet, pour l'instant, notre partie de pays est exclue des cartes des métropoles et il est important d'être plus connu et reconnu au niveau national et international:

Il est possible de regrouper une force industrielle de 135 000 emplois sur le pôle. Sa situation est avantageuse avec des infrastructures de transports renouvelées (A36, RN19, ligne LGV, proximité Euroairport de Mulhouse), Les universités locales représentent environ 7 500 étudiants et la réputation de l'UTBM (Université de Technologie Belfort-Montbéliard) est reconnue.

*Phase de concertation jusqu'à mi-décembre 2013. Phase de lancement de la mise en place du pôle jusqu'en mai 2014. Phase de consultation et de mise en place du pôle métropolitain de novembre à décembre 2014.*



### Principes généraux du pôle métropolitain

- Un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) de plus de 100 000 habitants serait suffisant pour constituer un Pôle.
- Son périmètre doit être défini avec les seuls EPCI favorables à l'adhésion au Pôle Métropolitain.
- Volonté de renforcer la coopération locale avec la mise en place du Pôle métropolitain Aire Urbaine.
- Pouvoir intervenir pour faire bénéficier le Pôle Métropolitain des aides du FEDER (Fonds Européen de Développement régional)
- Procéder à l'inscription anticipée des grandes opérations locales au CPER (contrat de projets État-région)
- Gestion mutualisée de la nouvelle structure via le SMAU

## Réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle-Bienne

Ce projet touche directement la Commune de Morvillars et nous vous informons de l'avancement du dossier. L'avant projet est approuvé par le conseil d'administration de Réseaux Ferrés de France.

Le plan de financement est maintenant assuré et les études ont commencé au printemps 2013.

Une enquête publique est programmée pour septembre 2014. Les travaux anticipés sont planifiés en automne 2014 et les travaux de génie civil débuteront à partir de mars 2015.

L'ouverture possible de la ligne a été annoncée à la rentrée 2016 sauf imprévus.

Le devis actuel du projet se monte à 116,51 millions d'euros. La CAB participera pour un montant de 2,539 millions d'euros. La fréquence aux heures de pointe est d'un train toutes les demi-heures et une fréquence d'un train par heure en période normale. Cela représente 48 trains par jour qui s'arrêteront sur le territoire de notre commune et qui nous relieront à Belfort, la gare TGV ainsi qu'au réseau ferroviaire suisse.

# Un bulletin : une fiche patrimoine

## La gare de Morvillars

### La ligne Montbéliard-Delle par Morvillars

Le 31 janvier 1867, un terrain de 2 ares et 34 centiares est vendu à la compagnie de Chemin de fer Paris-Lyon-Marseille qui établit la ligne Montbéliard-Delle par Morvillars. Ce tronçon est inauguré le 29 juin 1867. Le chemin de fer Montbéliard – Audincourt – Morvillars - Delle a été ouvert au trafic le 29 juin 1868. Il s'agissait de la première ligne raccordant la France au Canton Suisse du Jura.

Cette ligne connut des difficultés très tôt dans son histoire : le trafic des voyageurs a été fermé en 1938 déjà entre Montbéliard et Morvillars. Seul le trafic de marchandises a résisté pour quelques décennies encore. En 1969 le dernier train circula entre Beaucourt et Morvillars, en 1990 entre Audincourt et Beaucourt et en 1993 entre Montbéliard et Audincourt. La voie a été complètement démontée entre Beaucourt et Morvillars. Aujourd'hui on distingue son emplacement derrière les tennis et le terrain de football.



### La ligne Belfort-Delle par Morvillars

En 1871 l'Alsace a été rattachée à l'Allemagne. Afin de transporter facilement les marchandises entre la France et la Suisse sans passer par Bâle (et donc par l'Allemagne) il fut décidé de construire une nouvelle ligne de train entre Belfort et Morvillars. La compagnie de l'Est pousse son réseau de Danjoutin à Morvillars. Entre Morvillars et la frontière avec la Suisse (Delle), les trains utilisent les voies du chemin de fer Montbéliard - Delle. La ligne est ouverte au trafic en 1877. A partir de cette date, la liaison entre la France et la Suisse s'effectue donc par Belfort et non plus par Montbéliard.

Le trafic de voyageurs et de marchandises fut tout de suite très important. Il s'agissait en effet de l'un des points de frontière les plus utilisés pour passer les marchandises entre la France et l'Italie.

Cependant, après la deuxième guerre mondiale, l'Alsace redevient française et la concurrence de Bâle se fait sentir. Le mauvais état de la ligne ne permet pas de continuer l'exploitation d'une façon satisfaisante. Il aurait également fallu électrifier la ligne pour en améliorer l'attractivité et le rendement. Confrontée aux énormes sommes d'argent qu'il fallait dépenser, la SNCF décide donc de supprimer tout trafic. Le dernier train Delémont - Belfort circule le 26 septembre 1992. Les trains en provenance de la Suisse continuent à circuler jusqu'à Delle jusqu'au 27 mai 1995.



## Une renaissance pour la ligne Belfort – Delle :

Cette ligne va cependant retrouver une deuxième jeunesse. Le Canton du Jura et le Territoire de Belfort ont trouvé un accord pour, d'abord, rétablir les trains entre Boncourt et Delle. En décembre 2007, 12 trains par jour en provenance de Porrentruy sont prolongés de Boncourt à Delle.

Le projet de réouverture de la ligne aux voyageurs consiste à aménager la partie française de la ligne soit les 22 kilomètres de voies entre Belfort et Delle. Cette solution implique une électrification complète de la ligne. Elle permettra de desservir les communes de : Belfort, Danjoutin, Sevenans, Meroux – Gare TVG, Morvillars, Grandvillars, Joncherey, Delle et se poursuivra vers Délémont et Bienne en Suisse.

L'hypothèse la plus favorable s'appuie sur une fréquentation de 3800 voyageurs par jour, et il faudra compter 25 mn pour aller de Belfort à Delle.

L'ouverture au trafic voyageur est prévue pour 2016.

## Le projet pour Morvillars

Une halte sera créée sur un emplacement situé à proximité de l'actuel terminus de la ligne du réseau Optymo, vers l'ancienne gare. Elle permettra la desserte de la ZAC des Tourelles et de la Zone Industrielle et Portuaire de Bourogne grâce à la création de cheminements pour piétons et cyclistes.

Un parking-relais de 150 à 200 places est proposé pour cette halte, qui a vocation à accueillir les voyageurs des communes voisines.



### Les passages à niveau

Leur traitement n'est pas complètement arrêté. RFF compte mettre en place une démarche de concertation. Des enquêtes publiques recueilleront l'avis des riverains.

Les deux passages à niveau présents sur le territoire de la commune devront être revus. Celui situé sur la Route Départementale 19, à proximité de la future halte, sera réaménagé. L'ancienne garde-barrière sera rasée. Un rond-point envisagé.

D'ores et déjà, les travaux d'analyse et de sol ont débuté, de même que les études de génie civil.

# Les honneurs

## Maeva Baumgartner : championne du monde !



***En avril 2011, Maeva Baumgartner est devenue championne du monde de ballet sur glace, sur la patinoire de Boston aux Etats-Unis, avec le club de l'ASM Belfort.***

Fille de Jean-Michel Baumgartner et de Joëlle Fleury, Maeva est née le 21 août 1995. Elle découvre le patin à glace, à la patinoire de Belfort, avec sa classe de grande section de maternelle de Bourogne. Commence alors l'initiation à l'âge de 6 ans. L'année suivante, elle s'oriente vers la danse sur glace et progresse rapidement à raison toutefois de 6 à 7 heures de cours par semaine sans oublier les stages pendant les vacances scolaires. Elle remporte plusieurs tournois de France, qualificatifs pour les phases finales des championnats de France. Elle termine 5<sup>ème</sup> en 2009, 9<sup>ème</sup> en 2010, (blessure en 2011) et 8<sup>ème</sup> en 2012. Maeva participe à la création de la section « ballet sur glace » du club de l'ASM Belfort tout en continuant la compétition solo en 2010. Sous la direction des entraîneurs Christine Lemerrier et Julien Coulon, les bons résultats arrivent rapidement. Vice-championne de France, l'équipe junior est qualifiée pour les mondiaux qui ont lieu aux Etats Unis à Boston en avril 2011. Le ballet belfortain remporte le titre de champion du monde devant les Espagnols et les Américains. En 2013, l'équipe évolue alors en senior élite et, aux mondiaux en Espagne, elle termine au pied du podium à la 4<sup>ème</sup> place.

### **Les contraintes et les joies**

Les horaires sont lourds avec beaucoup d'heures passées sur la glace auxquelles s'ajoute la durée des allers et retours entre Morvillars et Belfort. Les entraînements ont lieu quatre fois par semaine à 6 h 30 le matin ou pendant la pause déjeuner et parfois en soirées. Maeva aime les sports de glisse et le côté artistique du patin à glace. Elle apprécie l'ambiance des compétitions avec ses déplacements, les contacts avec les autres compétiteurs. Le grand moment de joie reste incontestablement son voyage aux USA, le sacre de champions du monde, la visite de trois jours à New-York après le titre, l'accueil du commandant de bord dans l'avion d'Air France qui a fait applaudir l'équipe par tous les passagers, le retour triomphal à Belfort... que d'excellents souvenirs inoubliables.

A la fin de la saison 2012-2013, suite à des blessures à répétition (genoux et dos) et une trop grande contrainte horaire incompatible avec le lycée, Maeva renonce à la compétition. Elle ne patine désormais que pour son plaisir et se consacre à ses études en classe de 1<sup>ère</sup> au lycée Follereau de Belfort.

Maeva a fait des émules dans sa famille. Ainsi, **Alric** son frère né en 2002 a commencé le patin à trois ans. Après les premières années en solo, il s'est orienté vers le patinage en couple. Depuis trois ans, avec la même partenaire Ninon Terreaux, ils sont vice-champions de France en 2012 et 2013 dans leur catégorie. Cette année, Alric et Ninon commencent la compétition internationale en allant se mesurer en Allemagne aux redoutables couples de l'Europe de l'Est.

***Un grand bravo à Maeva pour son titre et de précieux encouragements à Alric : deux jeunes Morvellais qui honorent leur famille et la commune.***



# Morvillars en images

## Fête de la moto

Les 20 et 21 avril, la traditionnelle Fête de la Moto organisée par le Rétro Moto Cycles de l'Est : expositions variées de motos, bourse d'échange, démonstrations de stunt, animation musicale ont comblé ce week-end.



## Journée des Associations

Même si la météo n'était pas très favorable à la tenue d'une telle animation, le public a été nombreux, **samedi 25 mai**, pour la deuxième journée des associations proposée par la municipalité. Tout ce que le village compte d'associations sportives et artistiques était au rendez-vous. Une occasion pour elles de se faire connaître, de faire découvrir leurs activités et, pourquoi pas, de recruter de nouveaux adhérents !



## Opéra des rues

**Justiniana: un moment inoubliable !**

**Vendredi 30 Août**, l'ensemble Justiniana, compagnie nationale de théâtre lyrique et musical, terminait sa tournée estivale franc-comtoise à Morvillars en interprétant « Une soirée chez Rossini : la petite messe solennelle » avec le souci de démocratiser l'opéra et d'en proposer une forme originale.



C'était également un temps fort pour les Morvellais volontaires impliqués dans le déroulement du spectacle : accueil et préparation de quelques recettes du temps passé pour les spectateurs. Convivialité, partage et échanges étaient les maîtres mots de cet opéra, proche du cadre de vie des spectateurs. **Sensationnel !**



## Brocante

Depuis maintenant deux ans, le soin de l'organisation du traditionnel vide-grenier de Morvillars est confié à deux associations du village : le tennis-club et la société de chasse. Ce **dimanche 18 août**, 73 exposants ont pris place autour de la pelouse et aux abords du château. La municipalité a souhaité voir revivre une fête de village dans le même temps. Étaient proposés : manège, tir à la carabine, pêche aux canards et autres animations foraines.



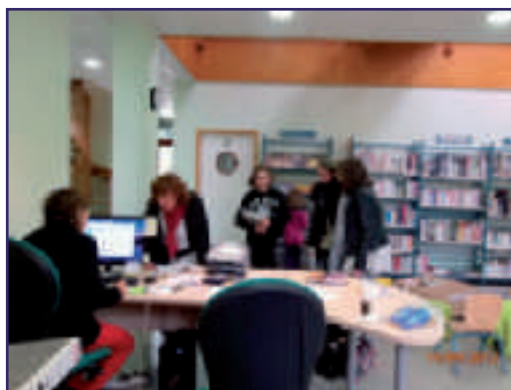
## Comice agricole

**Dimanche 1<sup>er</sup> septembre** : opération séduction réussie pour les éleveurs du Territoire, en fête au château de Morvillars. Environ 90 vaches et les animaux de la ferme ont attiré les familles. La neuvième édition de la Fête de l'élevage s'est déroulée dans le parc du château communal. Les plus belles vaches laitières du département ont été élues dans la matinée et le public, particulièrement les enfants, ont passé un après-midi de dépaysement au contact direct des animaux de la ferme.



## Portes ouvertes à la médiathèque

La mairie de Morvillars a organisé, **samedi 14 septembre**, une journée portes-ouvertes à la médiathèque communale. L'objectif de la journée était clair : attirer du monde pour augmenter le nombre d'adhérents. Les habitants, en effet, connaissent mal cette structure qui pourtant offre un fonds propre de 3500 livres environ auxquels s'ajoutent 600 ouvrages prêtés par les bibliothèques de Belfort et Delle, un stock qui est renouvelé régulièrement chaque trimestre.



## Découverte du patrimoine : un moment de pur bonheur

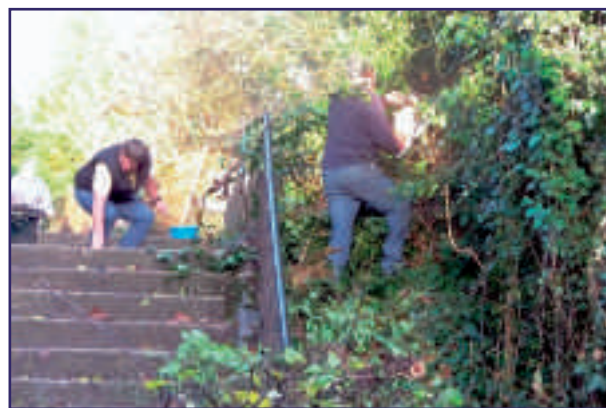
Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la municipalité de Morvillars participait aux journées du patrimoine. Le **dimanche 15 septembre**, le public est parti à la découverte, en détails, du secteur de l'église et de l'ancienne mairie-école. Après quelques informations données en mairie par Patrice Boufflers, l'historien a conduit les participants sur le terrain. Au programme : le presbytère, le tombeau de Walter d'Andlau, l'église Saint Martin avec la visite pour la première fois de la crypte de la famille de Juvénal Viellard et Laure Migeon-avec l'accueil et les explications de Béatrice et Christophe Viellard-, l'ancienne mairie-école et son violon, la statue de la Vierge à l'enfant, le château Léon Viellard, le château André Viellard, le château Jean Maître et enfin l'ancienne école privée.



Dans le but de transmettre l'histoire locale aux jeunes générations, les élèves de CM1-CM2 de la classe d'Estelle Aghina et ceux de CE1-CE2 de la classe de Sylvie Pierre ont découvert ces éléments du patrimoine morvellais sous la forme de jeux inventés par leur guide. Les écoliers devaient utiliser plusieurs compétences pour répondre aux questions posées : lire divers documents (archives communales, plans, photographies anciennes), observer les bâtiments actuels, utiliser un dictionnaire, dresser un plan, comparer deux époques, réaliser le puzzle du château Léon Viellard, retrouver des éléments du patrimoine à partir de photographies actuelles... : un travail pédagogique formidable !

## Nettoyage aux abords de l'église

Le **samedi 19 octobre** des bénévoles (maire, adjoints, leurs conjoints, conseillers municipaux et de nombreux habitants) ont désherbé les abords de l'église. Le **samedi 9 novembre**, ils ont à nouveau travaillé à la métamorphose du grand escalier menant au presbytère et à l'église. Deux belles actions au service de l'environnement.



## Concours de citrouilles organisé par la commune :



Un franc succès. Pour une première fois, 13 citrouilles ont été exposées. Le jury, composé de Joëlle Zumbihl et Jean-Daniel Treiber, s'est réuni le **31 octobre 2013** pour élire la plus belle. Toutes ont su séduire. Aussi chacune a remporté un prix. La gagnante est celle de Chanel Camozzi, suivie de celle de Luka et d'Ana Saric puis de celle des Francas.

Chaque concurrent est reparti avec un lot.

## Un jouet pour un sourire

Des jouets ont été collectés auprès de la population du **18 au 29 novembre** à l'accueil de loisirs. En partenariat avec le C.C.A.S. qui avait initié l'opération « Un jouet pour un sourire », Matthieu Langlois, directeur des Francas, Isabelle Bandi-Marchand du service animation de la commune et Angèle Ballay, membre du C.C.A.S. ont joué les Pères Noël auprès des enfants de l'hôpital



## Cérémonies patriotiques

**Lundi 11 novembre 2013**, au cimetière militaire pour la commémoration du 95<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice.

**Mercredi 20 novembre 2013** à 18 h 00, devant la stèle pour la commémoration du 69<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Morvillars. Tout le monde est concerné par le devoir de mémoire. **Les enfants sont venus nombreux avec leurs enseignants ou leurs parents.**



A l'occasion de la commémoration de la libération de Morvillars et de Méziré le **20 novembre**, le Contrôleur Général des Armées, Président Général du Souvenir Français a décerné la médaille de Vermeil avec Beliere Lauree (5 ans après la médaille vermeil) à Monsieur Emile BUISSON pour les services rendus à l'Association. Un honneur bien mérité.



## Parrainage de l'école primaire avec la 7<sup>ème</sup> batterie du 1<sup>er</sup> RA de Bourogne

Vœux envoyés aux soldats du 1<sup>er</sup> RA de Bourogne partis en mission au Liban, afin de leur donner du courage. En savoir plus sur [www.morvillars.fr](http://www.morvillars.fr).



## Cérémonie des vœux du maire samedi 11 janvier 2014



Vœux exprimés par Françoise Ravey, maire de Morvillars, Christine Chrétien, secrétaire générale des services, Christian Rayot, conseiller général du canton, Damien Meslot, député du Territoire de Belfort et Jean-Marc Bassaget, sous-préfet du Territoire de Belfort. Un diaporama complétait la partie officielle de cette cérémonie.



Dans une ambiance conviviale, le public (environ 150 personnes) a vraiment été satisfait de cette soirée animée par la chanteuse Elena de Vangelis et a pu apprécier les petits fours, les mignardises sucrées, le tout accompagné de crémant, vin chaud ou jus de fruit....

### Les plus belles décorations de Noël

L'équipe de la commission animation a sillonné les rues du village du 16 au 22 décembre 2013 afin de noter les plus belles décorations de Noël. Différents critères ont été pris en compte : la créativité, l'originalité, l'harmonie, le respect du thème de Noël. Les prix ont été remis lors de la cérémonie des vœux du Maire :



1<sup>er</sup> prix ex aequo

- Famille LEBER 1 rue sur le Chêne
- Famille LACROIX TOURNIER 4, Rue sur le Chêne

2<sup>e</sup> prix

- Famille TACQUARD 10, Rue des Chardonnerets.

3<sup>e</sup> prix

- Famille WATTRE 13, Rue sur le Chêne

# Agenda

## Les grands rendez-vous de l'année 2014

Réservez dès à présent ces dates-clé : nous reviendrons sur l'organisation en détail de chaque manifestation. Ne ratez pas la lecture du flash-info Morvi'light...

- 15 FEVRIER INAUGURATION DU PERISCOLAIRE
- 23 FEVRIER REPAS DES AINES
- 8/9 MARS MARCHE POPULAIRE
- 23 MARS 1<sup>ER</sup> TOUR ELECTIONS MUNICIPALES
- 29 MARS DUO VIOLON VIOLONCELLE AU CHATEAU DES TOURELLES
- 30 MARS 2<sup>ND</sup> TOUR ELECTIONS MUNICIPALES
- 12 AVRIL REPAS DE LA CLE DES CHAMPS
- 19 AVRIL MISE EN LUMIERE EXTERIEURE DE L'EGLISE LORS DE LA VEILLEE PASCALE



- 26/27 AVRIL FETE DE LA MOTO
- 14 MAI RASSEMBLEMENT ZUMBA
- 17 MAI CONCERT RECITAL DE PIANO AU CHATEAU DES TOURELLES
- MAI/JUIN TOURNOI DE TENNIS
- 7/8 JUIN DEPART/ARRIVEE DU TOUR DE FC MOTOS/SIDE CAR
- 14 JUIN EXPOSITION SCULPTURE

- 20 JUIN FETE DE L'ECOLE
- 21 JUIN FETE DE LA MUSIQUE
- 24 AOUT BROCANTE / FETE PATRONALE
- 7 SEPTEMBRE COMICE AGRICOLE
- 20 SEPTEMBRE JOURNEE DES ASSOCIATIONS
- 11/12 OCTOBRE FETE DU TIMBRE





# CONCOURS PHOTO MORVILLARS



## MON VILLAGE - MA COMMUNE

Article 1 : A l'occasion de la Fête du Timbre qui se déroulera à la Salle des Fêtes de Morvillars les 11 & 12 octobre 2014, l'Amicale Philatélique de l'Est-Belfort, en partenariat avec la Municipalité de Morvillars, organise un concours photo afin d'éditer une carte postale et un timbre-poste de ce qui représente le mieux le village.

Article 2 : Ce concours est ouvert uniquement aux habitants de la commune de Morvillars.

Article 3 : Les participants sont invités à présenter jusqu'à 2 clichés photo maximum sur papier au format 10 x 15.

Article 4 : Le nom, le prénom et l'adresse du participant devront être mentionnés au verso de la photo.

Article 5 : Le dépôt des clichés se fera en Mairie de Morvillars pour le 31 Août 2014 - Envoi par mail à [communedemorvillars@orange.fr](mailto:communedemorvillars@orange.fr)

Article 6 : Un Jury composé d'un représentant de l'Aphiest-Belfort, d'un représentant de la Municipalité, d'un représentant du CG90, d'un représentant des exposants de l'exposition Peinture Sculpture de la FT 2014, d'un représentant de la Poste et un représentant du Crédit Mutuel Valdoie Giromagny se réunira pour élire la meilleure proposition pour chaque catégorie.

Article 7 : Chaque gagnant verra sa proposition transformée soit en carte postale soit en timbre-poste et recevra des cadeaux d'ordre philatéliques.

Article 8 : Dans la mesure du possible, les clichés proposés seront présentés au public durant les 2 journées de la manifestation à la Salle des Fêtes de Morvillars de 09h00 à 18h00 - entrée gratuite.

Article 9 : Le fait de participer suppose l'acceptation de ce règlement, permet aux organisateurs d'émettre une carte postale et un timbre-poste avec les clichés sélectionnés par le jury sans limitation de quantité et sans aucune compensation. Aucun recours sur le mode de l'organisation ou sur les résultats du concours ne sera accepté. Les décisions du jury sont sans appel.

Article 10 : Vous pouvez télécharger ce dossier directement depuis le site suivant :

<https://sites.google.com/site/fetedutimbremorvillars2014/>

Pour tous renseignements :

Aphiest-Belfort  
[aphiest@neuf.fr](mailto:aphiest@neuf.fr)  
06.79.91.07.06



# L'état-civil

## Les naissances

**9 juillet 2013**  
MANET Louna

**20 juillet 2013**  
LARBI Wahid Hichem

**3 septembre 2013**  
QUEIROZ Melvin

**29 septembre 2013**  
BOICHARD Agathe

**03 octobre 2013**  
EGLINGER Jade

**22 novembre 2013**  
WURGLER Lilly-Rose

**30 novembre 2013**  
CORTI Louise

**04 décembre 2013**  
COTTET Constance

## Les baptêmes civiques

**25 mai 2013**  
LAVALETTE Loggan

**26 mai 2013**  
BODIOU Sara

**23 juin 2013**  
BODIOU Malo

**10 août 2013**  
RONDOT Laura

## Les mariages

**6 juillet 2013**  
BALLARÉ Cyril  
et ROSSÉ Carole

**14 février 2014**  
BELON Jean-Pierre  
et TOILLON Nathalie

## Les Noces d'Or

**03 août 2013**  
HANDLOS Karl et GUY Michèle

## Les décès

**21 juin 2013**  
MAZERAN  
veuve HOLTZER Yvette

**23 juillet 2013**  
KREMER Jean

**12 septembre 2013**  
SIBRE  
veuve IUNG Paulette

**19 novembre 2013**  
PETRESKI Mire

**21 janvier 2014**  
BOITEAU  
veuve GAY Françoise

**20 février 2014**  
MOYNE Gérard

### Mairie

<b>Lundi</b>	Fermée	14h00 — 17h00
<b>Mardi</b>	8h30 — 11h30	Fermée
<b>Mercredi</b>	8h30 — 11h30	14h00—17h00
<b>Jeudi</b>	8h30 — 11h30	Fermée
<b>Vendredi</b>	Fermée	14h00 — 18h00
<b>Samedi</b> (1er et 3eme / mois)	8h30 — 11h00	Fermée

☎ : 03 84 27 80 36

✉ : 3 place du marché

☎ : 03 84 27 23 33

### Agence postale communale

<b>Lundi</b>	Fermée	15h00 — 17h00
<b>Mardi</b>	9h30 — 11h30	Fermée
<b>Mercredi</b>	9h30 — 11h30	Fermée
<b>Jeudi</b>	9h30 — 11h30	Fermée
<b>Vendredi</b>	Fermée	15h00 — 18h00
<b>Samedi</b> (1er et 3eme / mois)	9h00 — 11h00	Fermée



Bulletin entièrement conçu et rédigé par nos soins avec la collaboration de Patrice Boufflers